

MOT DE LA DIRECTION

Joyeuse St-Valentin et bonne journée de la famille!

Le mois de février se déroule toujours très rapidement et cette année n'est pas différente – le début du deuxième semestre, le congrès des enseignants au début du mois, les petites activités pour la St-Valentin, la journée de la famille, Mercredi des cendres, la journée « rose » pour mettre fin à l'intimidation, la visite des 9^{es} de Joseph-Moreau et voilà, le mois de février tire à sa fin. Au début mars, nous aurons la soirée d'informations pour les élèves de la 9^e année (le 3 mars) et par la suite, les rencontres de parents le 12 mars. Comme nous avons fait en octobre, les rencontres auront lieu dans le gymnase et ceci sera l'occasion idéale pour les parents de rencontrer les enseignants et de poser des questions au sujet du programme d'études, les échéanciers, la pondération des notes, les attentes, etc., avant que ça soit « trop tard ». Les parents n'ont pas besoin de prendre rendez-vous, ils n'auront qu'à se présenter au gymnase.

Nous sommes contents d'accueillir Sophie Nolette et Mireille Pompilus – deux nouvelles enseignantes qui seront parmi nous pour le deuxième semestre. Mme Nolette remplace Monsieur Brière qui a pris un poste d'enseignement aux Territoires du Nord-Ouest et Mme Pompilus remplace Monsieur Lapointe qui est en congé parental. Monsieur Gariépy est en prêt de service au CFED pour le deuxième semestre.

Félicitations à notre équipe de robotique qui, encore une fois, a gagné le championnat FTC et qui participera à St. Louis en avril à la compétition mondiale de robotique!

Il y a toujours beaucoup de chose qui se passent à l'école et parfois nous oublions de mettre à jour notre page web, mais nous cherchons tout le temps à nous améliorer – alors si vous remarquez que nous oublions quelque chose ou bien si vous cherchez de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Merci de nous lire!

Kim St.André-Brady

IL Y AURA UNE RENCONTRE PARENTS-ENSEIGNANTS LE 12 MARS DE 16H À 20H AU GYMNASSE DE L'ÉCOLE POUR DISCUTER DU PROGRÈS DE VOTRE ENFANT. SOYEZ-Y



DANS CE NUMÉRO

Mot de la direction	1
Annuaire.....	2
Informations	2
Pastorale scolaire	2
Le coin des Jaguars (robotique)	3
Lettre de l'Archevêque.....	4-5
Calendrier.....	6

ANNUAIRE

L'annuaire de l'école est maintenant en vente. Les élèves peuvent se procurer un formulaire au bureau et faire le paiement par chèque, carte de crédit ou de débit.

Faites-vite!

30\$

« La famille devrait être la première école de religion, la première école de prière, la première école de vie, la première école d'amour. »

- Jean-Paul II

INFORMATIONS

- Si vous n'avez pas encore payé vos frais de scolarité ou si votre enfant n'a pas remis tous ses manuels scolaires du 1er semestre, communiquez avec Mme Sheff le plus tôt possible.

N.B. Il pourrait y avoir des modifications (ajouts ou remboursements de frais d'inscription) si votre enfant a ajouté, abandonné des cours ou a modifié son horaire du 2e semestre.

rsheff@centrenord.ab.ca ou

780-465-6457 ext 123

Vous pouvez payer par chèque, débit ou carte de crédit.

- Toutes communications pour le service des transports peut se faire maintenant en ligne à l'adresse suivante: www.centrenord.ab.ca/transport

PASTORALE SCOLAIRE

Il y a eu une célébration liturgique au théâtre de notre école pour le Mercredi des Cendres le 18 février dernier. Nous débutons donc ensemble ce temps important qu'est le Carême.

Prière pour la famille

Père céleste,

Tu nous as donné en la Sainte Famille de Nazareth un modèle de vie.

O Père aimant, aide-nous à faire de notre famille un autre Nazareth

où l'amour, la paix et la joie règnent.

Que nous puissions être profondément contemplatifs, intensément Eucharistiques et vibrants de joie.

Aide-nous à rester unis dans la joie comme dans la peine grâce à la prière en famille. Apprends-nous à voir Jésus dans les membres de notre famille, spécialement dans les moments douloureux.

Fais que le Cœur Eucharistique de Jésus rende nos cœurs doux et humbles comme le Sien

et qu'il nous aide à accomplir saintement nos devoirs familiaux.

Que nous nous aimions les uns et les autres comme Dieu

aime chacun de nous, de plus en plus chaque jour,

et que nous nous pardonnions nos offenses

comme tu pardones nos péchés.

O Père aimant, aide-nous à recevoir tout ce que tu nous envoies et à donner généreusement tout ce que tu demandes avec un grand sourire.

Cœur Immaculée de Marie, cause de notre joie, prie pour nous.

Saint Joseph, prie pour nous. Saint Anges gardiens,

soyez toujours avec nous,

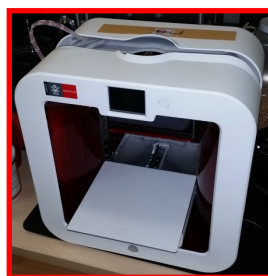
guidez-nous et protégez-nous. Amen.

Mère Térésa

Robotique

Une imprimante 3D pour le cours de Robotique

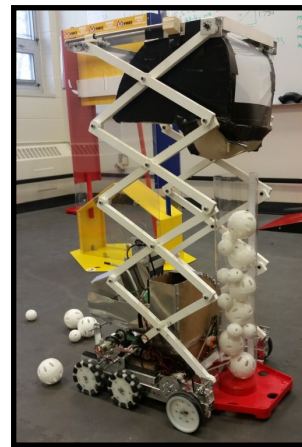
Il y a de l'action en robotique à l'École Maurice-Lavallée ces temps-ci! En plus d'être l'hôte de la compétition nationale, voilà que le programme a reçu le don d'une imprimante Ekocycle Cube 3D gracieuseté de *3D Systems* et *Coca-Cola*. Ils sont donc un des 1600 récipiendaires à l'échelle mondiale ayant bénéficié de cette générosité! On se rappelle que les programmes de *FIRST* dont *FTC* fait partie sont présents dans plus de 50 pays alors être choisi : c'est quelque chose! Il ne restera juste qu'à acquérir un logiciel et d'autres cartouches pour imprimer. Ce n'est surement pas le bon terme de dire *imprimer* puisqu'à la fin, on a une pièce maniable. Enfin, ils sont à la recherche de fonds pour éventuellement créer et intégrer des pièces pour le robot.



Compétition nationale à l'École Maurice-Lavallée

Pour la deuxième année consécutive, l'école Maurice-Lavallée a eu le plaisir d'être l'hôte de la compétition nationale de *FTC* le dimanche 8 février 2015. En effet, plusieurs équipes de l'Alberta et de la Colombie-Britannique se sont affrontées pour accomplir le nouveau défi lancé par *FTC* cette année. Celui-ci consistait entre autre à ramasser des balles de deux différentes grosseurs et les déposer dans des tubes verticaux de différentes hauteurs. Pour rendre la situation un peu plus critique, il y avait quatre robots à la fois sur un terrain carré d'environ 3,6 mètres. Heureusement, ce n'est pas un robot contre trois mais plutôt deux robots contre deux grâce à des alliances pigées au hasard. Chaque alliance demandait une coopération extraordinaire; après tout, aucune équipe n'avait eu la chance de pratiquer avec l'autre avant l'affrontement du match. Les robots devaient donc être performants, agiles et très stables car les tubes faisaient 30 cm, 60 cm et 90 cm de haut!

Est-ce que notre équipe a été à la hauteur de nos attentes? Absolument! Et nous retrouverons encore une fois cette année, notre équipe au Championnat mondial de robotique à St-Louis, aux É-U.



BUREAU DE L'ARCHEVÊQUE

Edmonton, 10 février 2015

OBJET : Décision de la Cour suprême du Canada autorisant l'aide médicale à mourir

Le vendredi 6 février dernier, la Cour suprême du Canada a prononcé un jugement historique autorisant l'aide médicale à mourir dans notre pays. Ce faisant, la Cour est d'accord qu'une personne humaine confrontée à la souffrance a le droit de déterminer quand et comment elle veut mettre fin à sa vie et que l'interdiction de l'aide au suicide entrave l'exercice de ce droit et porte atteinte à sa liberté. Dans sa décision, la Cour suprême précise les conditions où il serait acceptable de fournir ou d'administrer une dose mortelle d'un médicament à un patient qui en aurait fait la demande.

En permettant l'aide au suicide, la Cour suprême rend également admissible dans certaines circonstances ce qui est moralement répréhensible en toute circonstance, soit enlever la vie à un être humain innocent. Par conséquent, nous devons faire attention à ne pas nous accommoder de cette décision. Notre réponse face à la souffrance ainsi qu'à toute question reliée à la vie doit être informée et forgée par l'Évangile de Jésus-Christ et non par des juges.

La souffrance est une réalité qui nous touche tous. Elle soulève de nombreuses questions, souvent angoissantes, quant à son sens et à son but. Au cours de mon ministère en tant que prêtre et évêque, j'ai rencontré à plusieurs reprises des personnes qui avaient connu de grandes misères et souffrances et ces questions m'ont souvent été posées. Je dois aussi avouer que ce même questionnement a parfois habité mon cœur alors que j'étais confronté à la souffrance et à la mort de mes proches et amis. Par expérience, nous savons qu'aucune réflexion intérieure, aussi profonde soit-elle, n'apporte de réponses satisfaisantes au mystère de la souffrance et cela peut accroître notre angoisse. Cependant, notre douleur laisse place à l'espoir lorsque nous nous tournons vers Jésus-Christ et l'illumination que lui seul peut nous offrir.

Jésus-Christ est le Fils de Dieu qui s'est fait homme, semblable à nous en tout, à l'exception du péché. Il est venu nous annoncer la bonne nouvelle de la proximité et de l'amour de Dieu ainsi que la volonté divine de nous sauver. Alors qu'il a vécu et enseigné parmi nous, il a fait preuve d'un amour particulier pour ceux qui souffraient. L'Évangile parle des nombreuses guérisons que Jésus a accomplies pour les malades. Toutefois, il n'a jamais écarté totalement la souffrance de notre condition humaine. Il l'a plutôt prise sur lui et il a offert sa propre souffrance au Père en mourant sur la Croix. Il l'a fait avec la certitude que le Père l'accepterait pour le salut du monde. C'est exactement ce que le Père a fait en ressuscitant Jésus d'entre les morts.

De Jésus, nous apprenons que nous ne sommes jamais seuls dans notre souffrance. Dieu vient à notre rencontre. Son amour particulier pour les malades et ses actes de guérison nous appellent nous aussi à être proches de tous ceux qui souffrent et à essayer de soulager leurs souffrances lorsque cela est possible. Son offrande sur la Croix nous enseigne que lorsque nous offrons notre souffrance par Lui au Père, nous pouvons avoir confiance que Dieu l'acceptera et la transformera en un instrument de bonté. À bien des égards, le mystère de la souffrance reste ce qu'il est : un mystère. Pourtant, si dans la foi, nous l'offrons à Dieu, nous savons que ce n'est jamais sans sens ni

but. Dans le Christ, nous voyons que la souffrance ne diminue en rien la dignité humaine. Au contraire, c'est lorsque la souffrance est embrassée par la foi et offerte comme un don à Dieu pour le salut des autres que la dignité brille et que la noblesse de la personne humaine se manifeste.

L'approche chrétienne à la souffrance se fonde sur la reconnaissance de la souveraineté de Dieu. Dieu seul est l'auteur de la vie que nous recevons de lui comme un don. Cela signifie que nous sommes toujours les gérants de notre vie, mais jamais les maîtres. Rappelons-nous l'enseignement de Saint Paul : « En effet, nul de nous ne vit pour lui-même, et nul ne meurt pour lui-même. Car si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur; et si nous mourons, nous mourons pour le Seigneur. Soit donc que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur » (Romains 14, 7-8).

La décision de la Cour suprême de permettre l'aide au suicide repose sur la substitution de la suprématie de Dieu avec celle de l'individu. Elle accepte une vision du monde selon laquelle le seul but apparent de la souffrance est de diminuer la « qualité de vie » de la personne humaine qui, aussi autonome soit-elle, devrait être libre de déterminer quand et comment sa vie se terminera. Toutefois, l'autonomie humaine ne peut pas être posée comme un absolu; elle est toujours en contexte avec nos relations et est limitée par notre responsabilité partagée envers le bien commun. Le bien-être de la société et notre capacité de vivre ensemble en paix dépend de la reconnaissance et de l'acceptation de notre interdépendance. De plus, cela exige le respect de l'inviolabilité de la vie humaine comme principe incontestable et nécessaire. La loi ne peut respecter la dignité inhérente de la vie de chaque Canadien que si elle reconnaît que nul n'a le droit de poser un acte délibéré pour mettre fin à la vie d'autrui.

Il va sans dire que, compte tenu du rôle que joue la Cour suprême dans notre système juridique et judiciaire, cette décision aura des conséquences néfastes et importantes dans notre pays. L'un de ces effets, et non le moindre, sera la subversion de la relation entre le médecin et le patient ainsi que l'érosion de cette relation de confiance qui ne manquera pas de s'ensuivre. En plus de refuser que le point de vue de la Cour suprême dicte notre propre opinion, nous avons l'obligation d'agir pour le bien de nos concitoyens, en particulier ceux dont l'invalidité – souffrance ou faiblesse – rend désormais plus vulnérables à une mort sanctionnée par l'État. Nous pouvons travailler avec les membres du Parlement, qui sont maintenant chargés de l'élaboration d'une nouvelle loi, afin que cette loi limite fortement les préjudices causés par cette décision de la Cour. De plus, les médecins devraient parler et agir de manière résolue pour assurer la protection de leur droit à la liberté de conscience et de leur responsabilité solennelle d'agents de guérison, ce pour quoi je les assure de mon soutien. Plus important encore, nous devons tous rendre, consciemment et délibérément, un joyeux témoignage de la beauté et de la dignité de la vie humaine à chaque étape, et ce, depuis l'origine de cette vie jusqu'à son terme naturel.

Et surtout, nous devons prier. Tournons-nous vers Marie, la Mère de notre Seigneur. Elle aussi a enduré des souffrances indicibles alors qu'elle assistait à la cruelle passion et à la mort de son Fils. Elle a offert à Dieu sa douleur, ainsi que celle de Jésus, et a connu une joie immense en voyant la souffrance et la mort transformées en vie. Par son intercession, puisse-t-elle nous aider à supporter notre propre douleur avec paix, à demeurer solidaires avec tous ceux qui souffrent et à nous permettre, par nos actions et notre témoignage, de favoriser dans notre pays la protection complète de toute vie humaine.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs dans le Christ.

Mgr Richard W. Smith

Archevêque d'Edmonton

CALENDRIER

FÉVRIER 2015

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2 (1)	3 (2)	4 (1) CÉDÉFA à ML	5 NCTCA	6 NCTCA	7
8	9 (1)	10 (2)	11 (1)	12 (2)	13 (1)	14
15	16 JOURNÉE DE LA FAMILLE	17 (2) Mardi Gras	18 (1) Mercredi des Cendres célébration liturgique	19 (2)	20 (2)	21
22	23 (1) Réunion des directions des écoles secondaires Réunion du conseil d'école	24 (2) Journée rose contre l'intimidation	25 (1)	26 (2) Visite des 9es de Joseph- Moreau	27 (1)	28
# JOURS 1 : 9						
# JOURS 2 : 8						